

## Mondialisation de la prospérité

Bien que l'intégration économique ait ouvert de nouvelles possibilités dans le domaine commercial, elle présente également des défis inédits. Les crises financières de la dernière décennie dans les marchés émergents ont mis en relief les vulnérabilités provoquées par l'accélération des mouvements de l'information et des capitaux. Des interventions internationales ont aidé à contenir les crises économiques, et il faut continuer d'améliorer les systèmes d'alerte rapide et de faciliter une prompt action collective.

La mondialisation est une source importante de prospérité, bien qu'elle ne soit pas sans susciter de problèmes. Elle profite à de nombreux pays en développement, y compris certains des moins avancés, mais ces bienfaits ne sont partagés équitablement ni entre les pays ni à l'intérieur de ceux-ci. Les crises financières qui ont secoué le Mexique, l'Asie, la Russie et l'Amérique du Sud depuis une décennie ont soulevé des préoccupations au sujet des conséquences de l'austérité budgétaire, de la privatisation et de la libéralisation des marchés. Pour répondre aux besoins des plus défavorisés, il faudra des efforts soutenus de la part des institutions financières internationales, y compris le Fonds monétaire international, pour ce qui touche à l'élaboration de programmes d'aide aux pays en crise, et la Banque mondiale, en ce qui concerne les programmes visant à promouvoir le développement et à réduire la pauvreté dans les marchés émergents. Au cours des prochaines années, un des principaux défis consistera à faire en sorte que la mondialisation favorise le progrès social et la protection de l'environnement.

Le gouvernement canadien est en faveur de l'élargissement continu d'un système commercial international stable et fondé sur des règles. À titre de membre de l'OMC, le Canada participe à un nouveau cycle de négociations commerciales mondiales, et appuie les demandes légitimes des pays en développement qui réclament un meilleur accès aux marchés développés, notamment pour leurs produits agricoles. À cette fin, en janvier 2003, le gouvernement canadien a éliminé les droits de douane et les quotas sur presque toutes les importations de 48 des pays les moins avancés, dont 34 sont situés en Afrique.

En contribuant au développement international et à l'éradication de la pauvreté, le Canada sert ses intérêts économiques tout en répondant également aux préoccupations humanitaires. C'est pourquoi le Premier ministre a annoncé que le Canada doublerait son aide publique au développement d'ici 2010. L'aide qui sera apportée au cours des années à venir devra être efficace, souple et rapide, et axée sur les besoins les plus grands; elle devra en outre correspondre aux priorités de notre politique étrangère